

Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°8

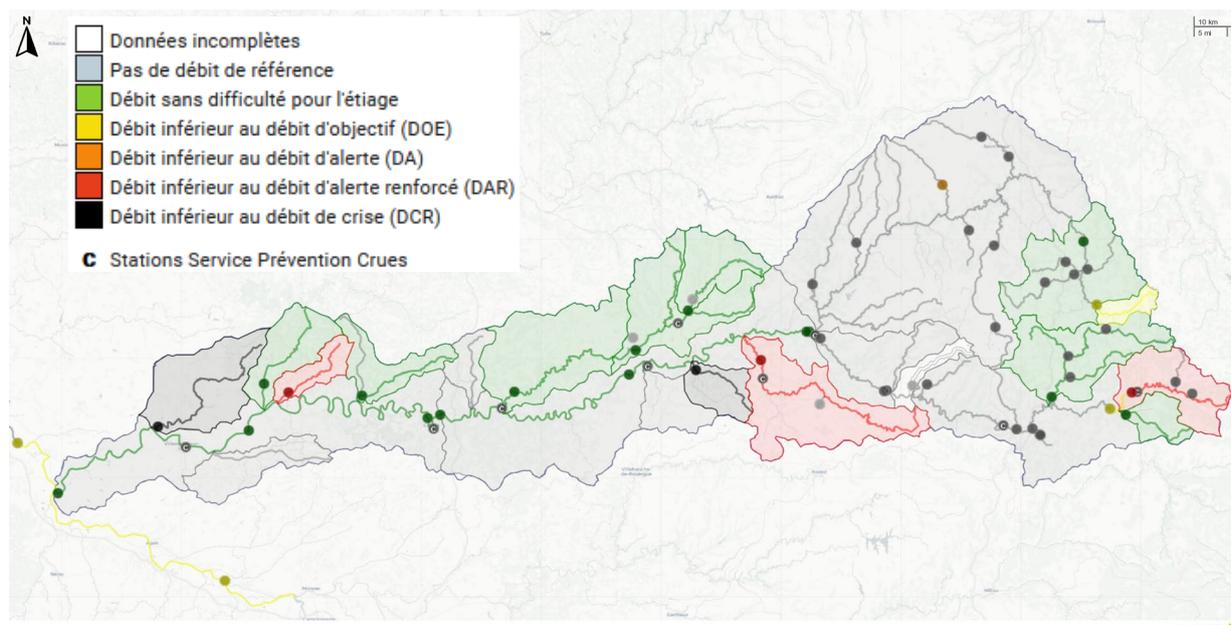
Météo du bassin

Au cours des trois derniers jours, le bassin du Lot a enregistré des précipitations, plus abondantes au niveau de ses parties intermédiaires et aval. La journée du 14 août a été la plus pluvieuse, avec des relevés moyens allant de 1,5 mm (Truyère et Lot amont) à 11 mm (Lot aval), en fonction des sous-bassins, et des valeurs locales allant jusqu'à 126 mm (Lot intermédiaire). La chaleur s'est maintenant solidement installée sur le territoire, et les températures continueront d'augmenter jusqu'à la fin de la semaine. Dimanche, les températures maximales se rapprocheront - voire atteindront - les 40 °C, et le temps devrait rester sec.

Hydrologie du bassin

Le tarissement des cours d'eau se poursuit en réaction aux fortes chaleurs, et il devrait s'intensifier dans les jours à venir. La baisse des niveaux d'eau est plus modérée sur les secteurs aval, qui ont bénéficié des précipitations. Les débits du Lot réalimenté diminuent également, mais ils restent acceptables pour la période.

Au cours des sept derniers jours, neuf stations hydrométriques ont vu leurs débits-seuil franchis, soit deux stations de plus que la semaine passée (stations de l'Epie à Oradour et du Lot à Balsièges).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 17 août 2023

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 10/8	Vendredi 11/8	Samedi 12/8	Dimanche 13/8	Lundi 14/8	Mardi 15/8	Mercredi 16/8	Jeudi 17/8	Vendredi 18/8
Consignes* (m ³ /s) à Entraygues-aval	12	12	12	12	12	12	12	12	14
QNR** (m ³ /s) à Entraygues	11.2	10.7	10	9.8	9.5	9.4	8.9	→	→
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	4261	4720	5235	5769					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	282	395	564	753					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	40.7	14.7	15.7	18.3	31.7	26.1	14.2		
Entraygues [Roquepailhol]	35.8	13.5	16.3	21.7	27.3	24.8	13.3		
Faycelles	39.7	19.8	10.7	11.1	30.5	10.5	19.4		
Cahors [Lacombe]	33.6	32.1	14	16	23.2	23.8	23		
Coutet (EDF)	29.5	49.9	25.2	20.2	22.7	40.6	21.5		
Aiguillon-Ville****	14	40.4	23.3	14.7	16.1	31.6	15.8		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le soutien d'étiage du Lot a démarré le samedi 1^{er} juillet avec une consigne (débit « plancher » à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère) de 12 m³/s. Cette consigne sera augmentée à 14 m³/s à compter de demain, vendredi 18 août à 00h. En effet, les débits naturels reconstitués (QNR) calculés à Entraygues-sur-Truyère sont passés sous les valeurs quinquennales sèches.

Les niveaux des retenues utiles au soutien d'étiage sont, à ce jour, supérieurs aux côtes touristiques. Cependant, ils baissent progressivement pour trois d'entre elles.

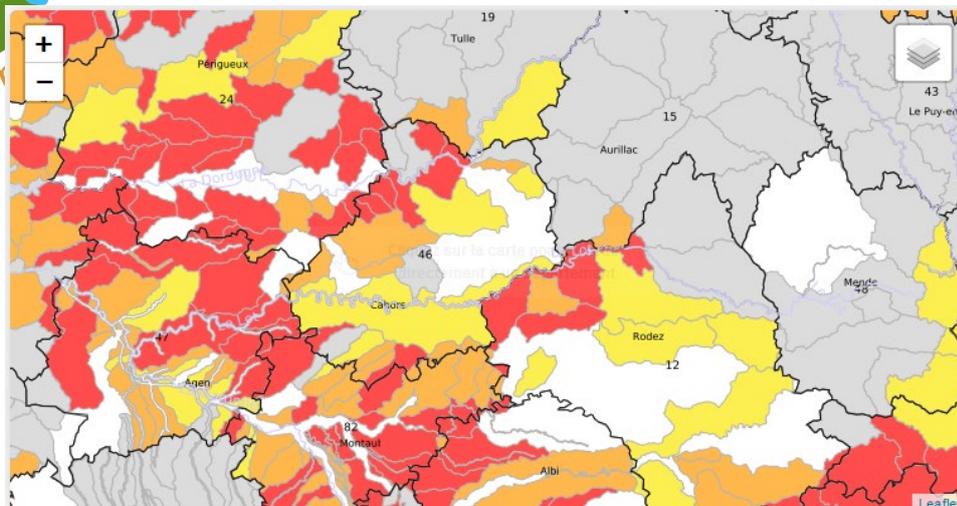
Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	17 août 2023	733.88	+7.88	-0.95
Sarrans	630	17 août 2023	642.76	+12.76	-0.52
Maury	583.5	17 août 2023	587.61	+4.11	+0.26
Castelnau	410.5	17 août 2023	411.10	+0.60	-0.51

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

-  Cours d'eau
-  Bassins Versants
-  Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 17 août 2023

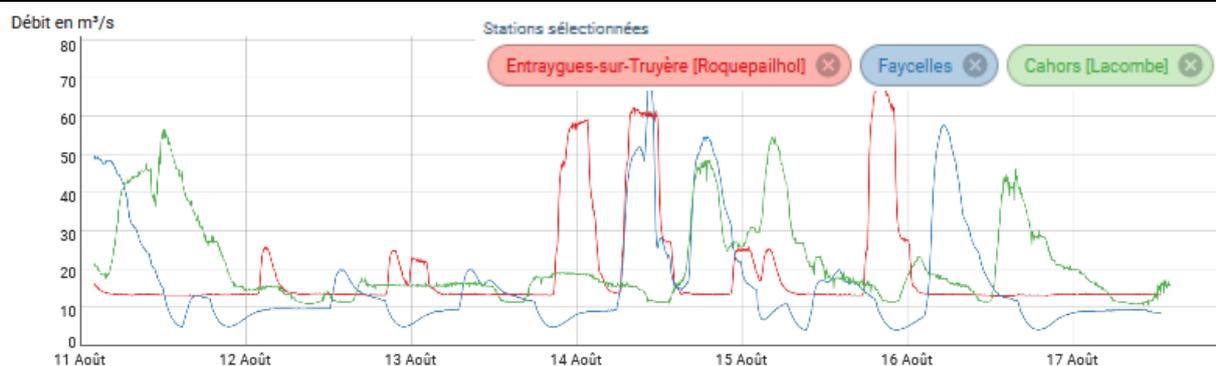
Lien du site internet Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/voir-carte>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les valeurs d'évapotranspiration potentielle (ETP) étaient importantes cette semaine, atteignant entre 5 et 6 mm par jour le long de l'axe réalimenté. Les besoins en eau des cultures commencent à fléchir, mais l'épisode caniculaire contraint à maintenir un niveau soutenu d'irrigation.

Malgré des débits en baisse, la navigation se poursuit sur le Lot sans difficulté apparente.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot aux stations hydrométriques d'Entraygues-sur-Truyère, de Faycelles et de Cahors du 11 au 17 août 2023

Quelques éclusées hydroélectriques sont observables à la station d'Entraygues. Elles sont systématiquement suivies par une baisse anormalement marquée des débits (inférieurs au seuil de crise) à la station de Faycelles. Ces variations se propagent ensuite jusqu'à la station de Cahors, où les Qi mesurés passent sous le débit objectif d'étiage (DOE) durant plusieurs heures. A Aiguillon (courbe non affichée sur le graphique), les perturbations sont également très notables. Une grande vigilance est requise de la part de tous les usagers de l'eau.

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin : jeudi 24 août 2023

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>